



DISTRIBUTION DES MEDICAMENTS VETERINAIRES AU CAMEROUN : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Dr AZIBE MAZRA
DG CAPHAVET

Un peu d'histoire : cadre réglementaire

- Les principales dates du cadre réglementaire et juridique encadrant l'exercice de la profession vétérinaire au Cameroun:
 - ❖ 1978 : Création de l'ONVC
 - ❖ 1981 : Décret fixant les modalités d'exercice de la médecine vétérinaire
 - ❖ 1984 : Décret fixant le Code déontologique
 - ❖ 1990 : Loi organisant la profession vétérinaire
 - ❖ 2000 : Loi organisant la pharmacie vétérinaire
 - ❖ 2008: Décret du PM du 5 décembre fixant les conditions de fabrication, de conditionnement, d'importation, de vente et de distribution en gros et au détail des médicaments vétérinaires



Un peu d'histoire : distribution des MV

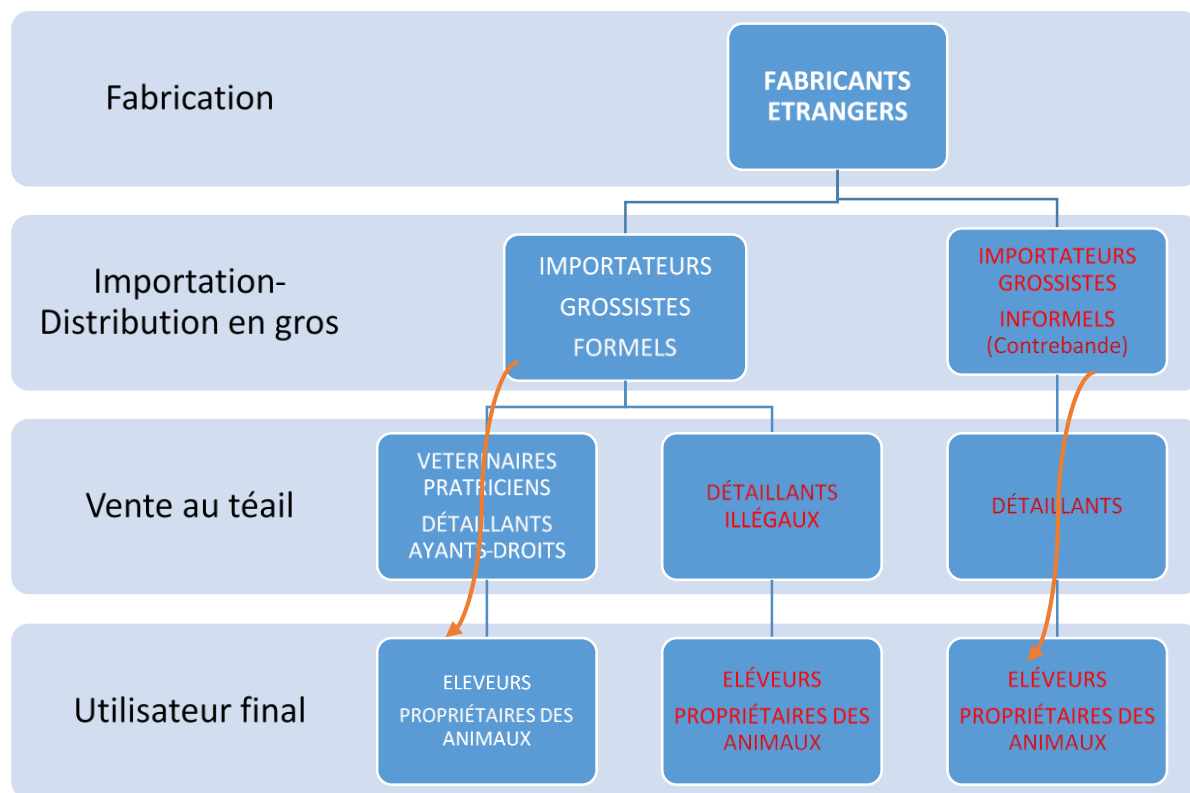
- Avant la création de l'OPV
 - ❖ Exclusivité de l'Etat
 - ❖ Vaccins et MV gratuits, à travers les dispensaires vétérinaires
- De la création de l'OPV en 1976.
 - ❖ Introduction de la vente des médicaments vétérinaires
- De l'arrêt du recrutement à la Fonction publique
 - ❖ Installation des Docteurs vétérinaires en clientèle privée (pionnier Dr Essoungou Ndemba Samuel en 1982)
 - ❖ Incitation à l'installation des vétérinaires privés
- L'entrée en action du LANAVET,
 - ❖ A partir de 1985, le LANAVET met ses vaccins sur le marché
- Evolution jusqu'aujourd'hui
 - ❖ Dissolution de l'OPV (Décret n°95/062 du 3 avril 1995)
 - ❖ Multiplication des Importateurs locaux
 - ❖ Diversification des fournisseurs vers l'Asie
 - ❖ Introduction des profanes dans le circuit de distribution des MV

Situation actuelle

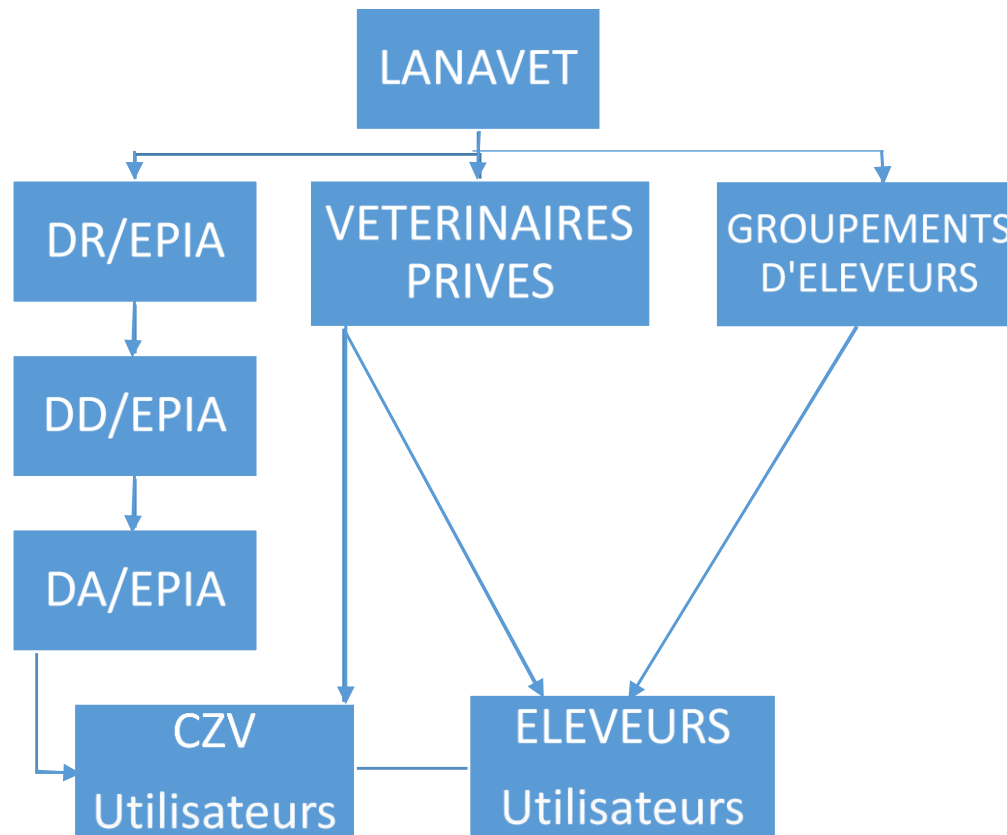
Circuit formel ou officiel et circuit clandestin

- Les médicaments vétérinaires sont tous importés, à l'exception des vaccins contre les grandes épizooties des ruminants, fabriqués par le LANAVET
- L'importation se fait à travers un circuit officiel, formel contrôlé par les Services vétérinaires et un circuit informel, clandestin ou de contrebande qui nourrit les marchés hebdomadaires
- La vente au détail se fait soit dans des cabinets vétérinaires privés, dans les agences des sociétés importatrices, dans les cliniques publiques, dans des boutiques non autorisées détenues par des commerçants ou des auxiliaires non agréés, soit dans les marchés hebdomadaires, soit encore dans les marchés à bétail

Circuit de distribution des MV au Cameroun à partir des importations



Circuit de distribution des MV au Cameroun à partir de la production locale



Que dit la loi?

- **Ayants-droit à la fabrication et conditionnement**

- ❖ Docteur vétérinaire, pharmacien ou société à la direction ou à la gestion de laquelle participent majoritairement ces derniers.

- **Ayants-droit à l'importation et à la distribution en gros**

- ❖ Docteur vétérinaire, pharmacien ou société à la direction ou à la gestion de laquelle participent majoritairement ces derniers.

- **Ayants-droit au détail**

- ❖ Les vétérinaires installés en clientèle privée
- ❖ Les groupements d'éleveurs agréés, en ce qui concerne les médicaments vétérinaires d'usage courant
- ❖ Les auxiliaires agréés des vétérinaires agissant sous la supervision d'un vétérinaire praticien
- ❖ Les agents des services vétérinaires de l'Etat, en ce qui concerne les médicaments nécessaires à la mise en œuvre des prophylaxies obligatoires dirigées par eux.
 - Ils peuvent aussi distribuer les autres médicaments dans la mesure où aucun vétérinaire praticien ou groupement n'exerce dans la zone

Quelle est la réalité?

- **Niveau fabrication et conditionnement**
 - ❖ Aucune industrie privée n'existe au pays
 - ❖ Tous les produits sont importés
- **Niveau importation et distribution en gros**
 - ❖ Aucun pharmacien ne s'y est aventuré depuis que la loi permet à ces professionnels d'exercer à ce niveau
 - ❖ Les docteurs vétérinaires ayant créé leur propre business
 - ❖ Les docteurs vétérinaires prêtant leur autorisation dans le cadre d'une société à la direction ou à la gestion de laquelle ils participent majoritairement (en droit)

Quelle est la réalité?

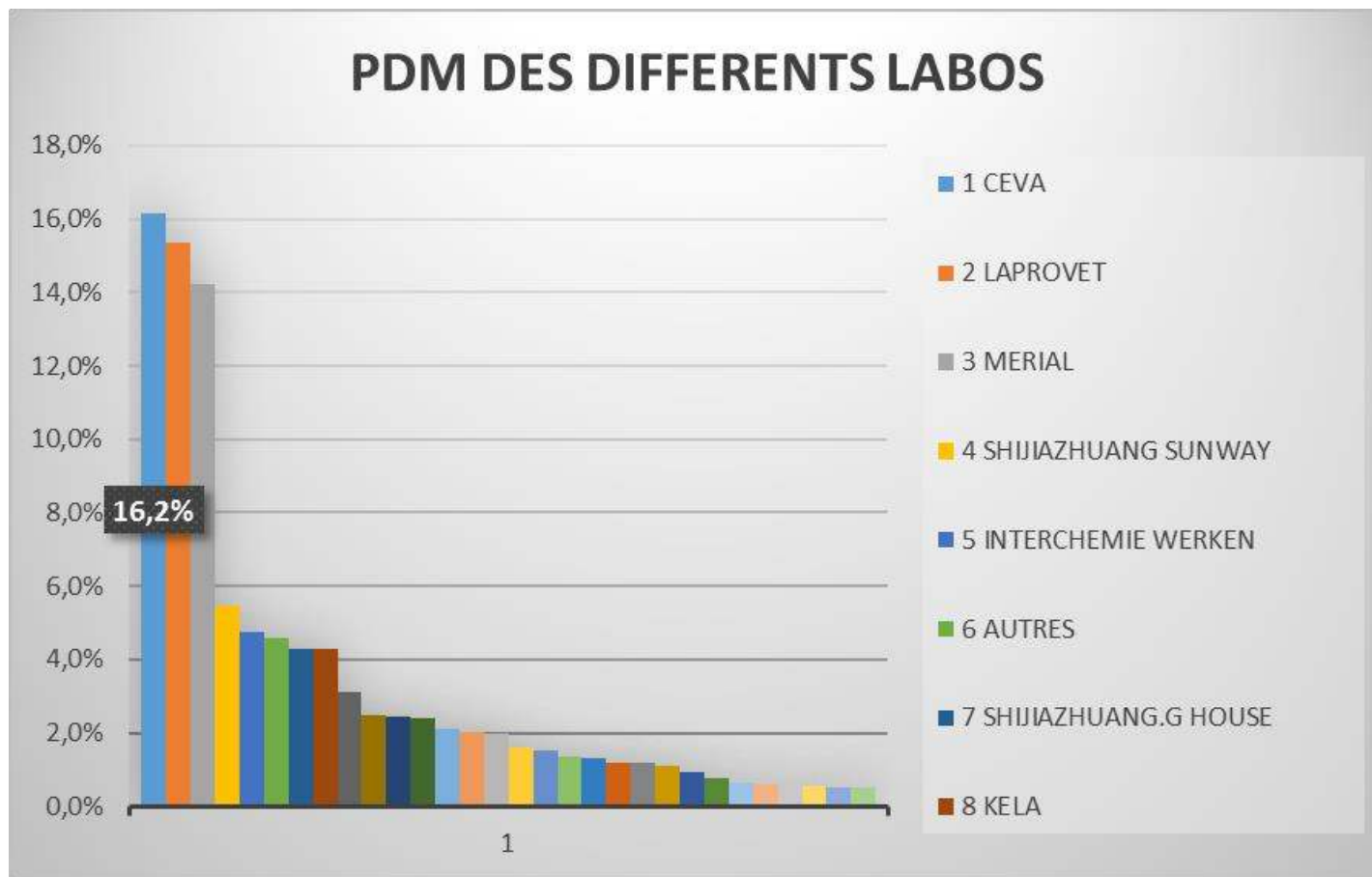
- **Niveau de la distribution au détail**
 - ❖ Des vétérinaires installés en clientèle privée
 - ❖ Très peu de groupements d'éleveurs agréés
 - ❖ De nombreux auxiliaires malheureusement non agréés (par défaut du cadre réglementaire)
 - ❖ Les agents des services vétérinaires de l'Etat se contentent de distribuer des vaccins nécessaires à la mise en œuvre des prophylaxies obligatoires dirigées par eux
 - Mais très peu utilisent la possibilité que leur donne la loi de distribuer aussi les autres médicaments dans la mesure où aucun vétérinaire praticien ou groupement n'exerce dans la zone
 - ❖ De très nombreux commerçants ambulants qui ne sont pas des ayant-droit

Labos exportateurs, ventes en € (PF 2011 à 2016) et PDM (A.Douffissa, non publiée)

	LABORATOIRES	2011	2012	2013	2014	2015	2016	MOYENNE	PDM	CUMUL
1	CEVA	935 999	1 523 306	1 523 306	1 460 237	1 695 025	1 466 764	1 434 106	16,2%	16,3%
2	LAPROVET	971 989	1 453 232	1 453 232	69 854	2 084 084	2 152 725	1 364 186	15,4%	31,5%
3	MERIAL	1 261 294	766 300	718 036	2 267 521	1 988 971	570 791	1 262 152	14,2%	45,8%
4	SHIJIAZHANG SUNWAY	0	38 840	1 023 277	265 697	1 354 272	220 271	483 726	5,5%	51,2%
5	INTERCHEMIE WERKEN	393 072	206 763	206 763	86 171	1 631 145	0	420 652	4,7%	55,9%
6	AUTRES (46 labos)	634 998	257 954	216 235	712 210	322 642	298 894	407 156	4,6%	60,5%
7	SHIJIAZHANG.G HOUSE	135 500	1 023 277	1 023 277	0	102 541	0	380 766	4,3%	64,8%
8	KELA	372 406	423 934	485 804	81 953	672 748	235 958	378 801	4,3%	69,1%
9	CALIER SA	33 216	39 517	0	1 318 963	159 935	102 391	275 670	3,1%	72,2%
10	V M D	109 974	100 219	100 219	290 139	430 478	300 159	221 865	2,5%	74,7%
11	HIPRA	210 895	313 373	313 373	412 512	0	41 828	215 330	2,4%	77,1%
12	VETOQUINOL	326 700	91 678	91 678	299 726	346 991	122 524	213 216	2,4%	79,5%
13	QALIAN (ex EVIALIS)	176 555	149 459	149 459	9 226	425 753	216 353	187 801	2,1%	81,6%
14	TOPSUN INTERNATIONAL GROUP	186 595	341 343	341 343	6 000	145 629	66 918	181 305	2,0%	83,7%
15	SHANGAI FINE CHEMICAL	0	51 535	51 534	920 463	22 061	0	174 265	2,0%	85,6%
16	IRVINE'S AFRICA (PTY)LTD	0	0	0	761 669	41 740	54 591	143 000	1,6%	87,3%
17	HEBEI KEXING PHARMACEUTICAL	20 400	47 000	47 000	0	238 179	455 748	134 721	1,5%	88,8%
18	MS, Dips Vet care Genevet	81 093	61 870	0	0	0	570 791	118 959	1,3%	90,1%
19	CELTIVET PLOUMAGOAR	24 754	116 927	116 927	215 195	72 782	142 159	114 791	1,3%	91,4%
20	NANJING TOPRARE IMPORT EXP	0	0	0	252 660	383 686	0	106 058	1,2%	92,6%
21	CIPLA	29 419	0	0	263 699	110 881	230 218	105 703	1,2%	93,8%
22	SEQUENT SCIENTIFIC LIMITED	0	256 000	256 000	79 001	0	0	98 500	1,1%	94,9%
23	LOBS	33 987	48 263	48 263	6 900	286 316	69 857	82 264	0,9%	95,8%
24	OVEJERO	91 254	76 062	76 062	85 651	38 525	48 208	69 293	0,8%	96,6%
25	INVESTA	108 243	56 685	56 685	29 948	45 885	53 761	58 535	0,7%	97,3%
26	ALFASAN	32 867	0	0	53 776	177 665	61 934	54 374	0,6%	97,9%
27	MCI SANTE ANIMALE	0	0	0	0	85 899	208 105	49 001	0,6%	98,4%
28	ASHISH LIVE SCIENCE	2 430	128 168	128 168	16 150	0	18 750	48 944	0,6%	99,0%
29	GENIEVET LTD	0	0	0	255 131	12 949	6 302	45 730	0,5%	99,5%
30	VESTERGAARD FRANDSEN	0	100 406	100 406	63 638	0	0	44 075	0,5%	100,0%
	TOTAL (75 Labos)	6 173 640	7 672 112	8 527 048	10 284 089	12 876 780	7 715 997	8 874 944	100%	

PDM des exportateurs

Moyenne de 2011 à 2016



Qui sont les exportateurs?

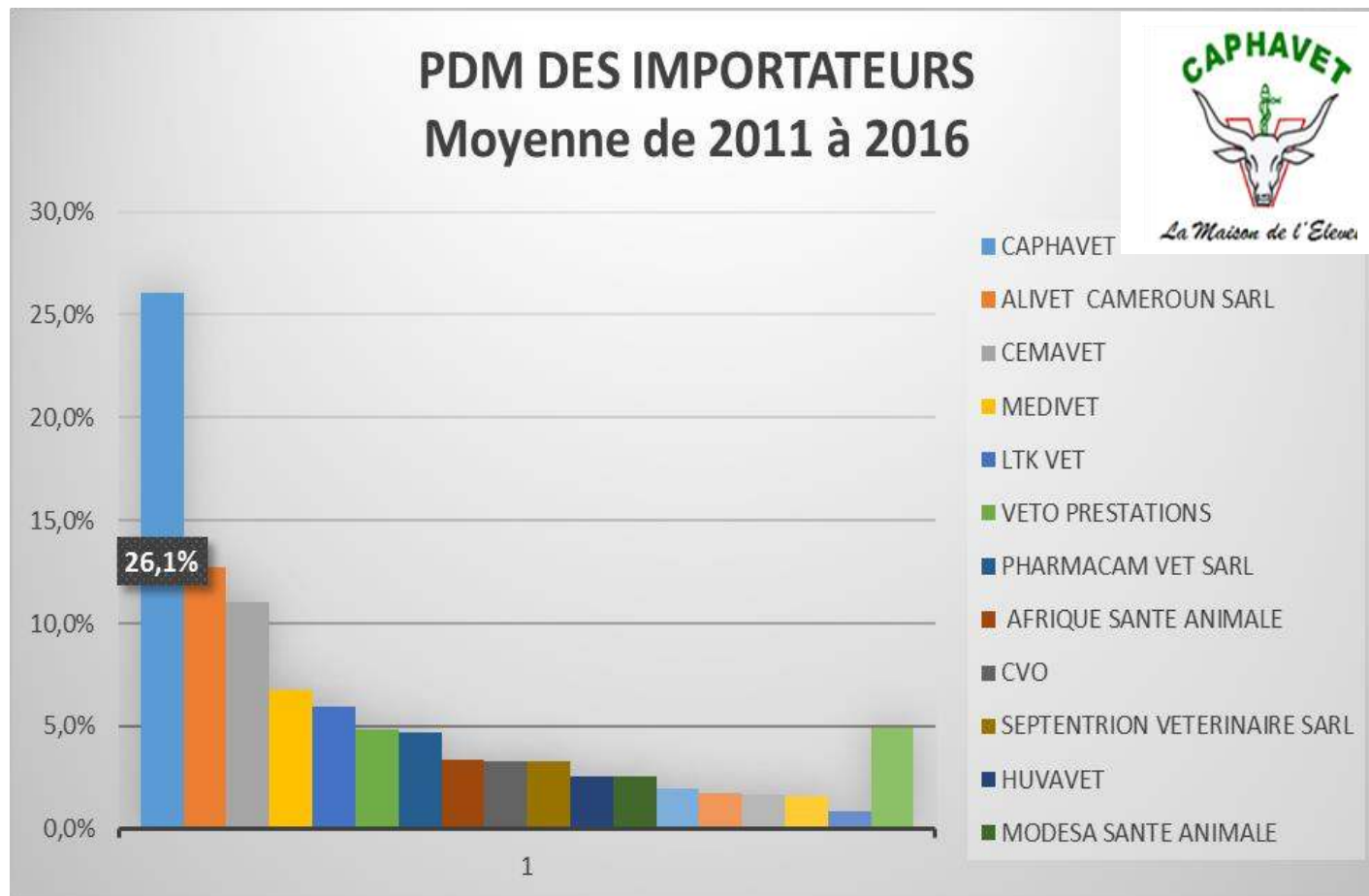
- 75 Fabricants se bousculent sur le marché des MV camerounais dont
 - 32 sont actifs par an
 - 12 présents chaque année
- Le volume des ventes du circuit officiel, estimées à partir des factures pro forma enregistrées par la DSV se chiffre à prêt de **9 millions d'euros (soit près de 6 milliards de FCA)**
- 14 labos réalisent 80% des ventes
- 5 labos français (CEVA, LAPROVET, MERIAL, VETOQUINOL et QALIAN) se taillent 50% des PDM
- Les fabricants asiatiques, chinois surtout, ont fait irruption sur le marché et arrachent déjà 20% des PDM, en forte progression.

Importateurs, ventes (PF 2011 à 2016) et PDM (A. Douffissa, non publiée)

N°	IMPORTATEURS	PDM
1	CAPHAVET	26,1%
2	ALIVET CAMEROUN SARL	12,7%
3	CEMAVET	11,0%
4	MEDIVET	6,7%
5	LTK VET	5,9%
6	VETO PRESTATIONS	4,8%
7	PHARMACAM VET SARL	4,7%
8	AFRIQUE SANTE ANIMALE	3,4%
9	CVO	3,3%
10	SEPTENTRION VETERINAIRE SARL	3,3%
11	HUVAVET	2,6%
12	MODESA SANTE ANIMALE	2,6%
13	VETOMAX/VET-POINT	2,0%
14	ITC-VET	1,8%
15	TGV SARL	1,7%
16	CAMVET CO SARL	1,6%
17	VETO SAHEL	0,9%
18	AUTRES (14)	4,9%
		100,0%

Importateurs, ventes (PF) et PDM

(A. Douffissa, non publiée)



Qui sont les importateurs?

- 31 importateurs ont été enregistrés de 2011 à 2016
- Chaque année, ils sont une vingtaine actifs
- 10 sont réguliers et importent chaque année parmi lesquels 7 figurent dans les Top Ten
- Les Top Ten réalisent 80% des importations
- 3 majors (CAPHAVET, ALIVET, CEMAVET) totalisent 50% des ventes

Qui sont les détaillants ?

- **Niveau de la distribution au détail**

- ❖ Vétérinaires installés en clientèle privée
 - 20 à 30 cabinets, la plupart dans les grandes villes
 - Les agences des sociétés d'importation
- ❖ Groupements d'éleveurs agréés
 - Peu nombreux, mais nombre inconnu
- ❖ Auxiliaires (infirmiers vétérinaires, techniciens d'élevage)
 - Nombreux mais effectif inconnu
- ❖ Agents des services vétérinaires de l'Etat utilisant des vaccins nécessaires à la mise en œuvre des prophylaxies obligatoires dirigées par eux et vendant des médicaments vétérinaires
 - Des cliniques vétérinaires publiques continuent de fonctionner
 - Nombre inconnu
- ❖ Commerçants ambulants
 - Très nombreux mais nombre inconnu



Les utilisateurs des MV

- Des vétérinaires dans leurs cabinets
- Des techniciens qui vaccinent ou traitent dans les élevages
- Souvent, ce sont les éleveurs eux-mêmes qui prescrivent, vont chercher les MV et les appliquent sans passer par un vétérinaire
 - ❖ Les éleveurs des ruminants
 - ❖ Les éleveurs porcins
 - ❖ Les aviculteurs
 - ❖ Les propriétaires des chevaux, des chiens et chats



Vétérinaires installés en clientèle privée

REGIONS	VILLE	NOMBRE	TOTAL	REGIONS	VILLE	NOMBRE	TOTAL
ADAMA- OUA	BANYO	1	5	LITTORAL	DOUALA	11	13
	NGAOUNDERE	4			EDEA	1	
CENTRE	YAOUNDE	18	18		NKONGSAMBA	1	
EST	BERTOUA	1	1	NORD	GAROUA	3	3
EXTREME- NORD	KOUSSERI	1	3	NORD- OUEST	BAMENDA	4	5
	MAROUA	1			KUMBO	1	
	YAGOUA	1		SUD-OUST	BUEA	1	2
OUEST	BAFOUSSAM	4	4		LIMBE	1	
SUD			0	TOTAL PAYS			54

- 14 autres ont obtenu leur autorisation d'installation, mais ne l'ont pas encore fait

Vétérinaires du MINEPIA

STRUCTURE	NBRE	STRUCTURE	NBRE	STRUCTURE	NBRE
INSPECTION GENERALE	1	CELLULE ENSEIGNEMENT	1	STATION LOUGGUERE	1
INSPECTION DE SERVICE	3	PRODEL	8	STATION KOUNDEN	1
CABINET (CT)	2	ACEFA	4	DREEPIA	10
DSV	14	MSEG	3	DDEPIA	50
DIRPEC	3	SODEPA	5	CHEFS SERVICE REGIONAUX	3
DDPIA	3	CDPM	1	CADRES D'APPUI	45
DIR PATURAGES	1	LANAVET	9		
DEPCS	1	STATION WAKWA	1	TOTAL PAYS	169

- La plupart des vétérinaires sont plus ou moins impliqués dans le circuit de distribution des médicaments vétérinaires soit comme des décideurs (DSV), soit comme prescripteurs ou utilisateurs (vétérinaires des Stations, des ranches de la SODEPA, de la MSEG, des Délégations régionales ou départementales), soit encore comme fabricants (LANAVET)

Résultats

- Les docteurs Martial PETITCLERC et Jean Marcel MANDENG dans leur rapport N°0015/ASMI/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SPM/2017 d'avril 2018 au profit du PRODEL, en vue de l'appui au contrôle des maladies animales prioritaires (mandat sanitaire) au Cameroun estime le marché des MV à 9 milliards par an. Ce qui, selon eux, ne constitue que la moitié de l'estimation par rapport à la consommation supposée.
- Marché officiel peu développé comparé aux pays de même niveau
 - ❖ Compilations des PF par la DSV : 6 milliards
 - ❖ **Si on considère 75% des PF livrées, on a 4,5 milliards de CA du marché formel.**
 - ❖ Donc, à peine $\frac{1}{4}$ du marché total estimé par le Président de l'Ordre



Résultats

- Envahissement du marché par des produits de qualité douteuse ou de contrefaçon
- Distribution capillaire inefficace ou contrôlé par des profanes
 - ❖ Très peu de vétérinaires en milieu rural
- Taux de médicalisation très faible
 - ❖ Mauvais résultats aux niveaux sanitaire, zootechnique, économique, de même qu'au niveau de la santé publique et de l'environnement
- Hypothèque sur la prospérité et la pérennité des structures professionnelles vétérinaires (faillites récurrentes)



Perspectives

Rôle du MINEPIA dans l'assainissement du secteur de la distribution des MV

- Meilleure application de la réglementation (contrôles, sanctions)
 - La lutte contre les faux produits et l'exercice de la profession par les profanes.
 - L'application de l'AMM : délai d'un an pour la mise en conformité des produits circulants depuis plus d'un an sur le territoire, interdiction de l'importation des nouveaux produits sans AMM locales.
- Interdiction de vente des MV sur les marchés.

Perspectives

- Limitation du nombre des sociétés d'importation et de distribution en gros.
 - Implantation nationale (régions aviaires et ruminants)
 - Volume d'affaires : factures (DSV) ou bilan (DSF) supérieur à 1 milliard FCFA
- Limitation de la vente locale des vaccins du LANAVET aux :
 - Services étatiques pour les vaccinations de masse
 - Importateurs grossistes pour leur cession aux ayants droits.
- Incitation à l'installation des vétérinaires en clientèle privée.

Perspectives

Il faut saluer les décisions récentes du MINEPIA et PRODEL :

- Décision n° 00600/MINEPIA/SG/DSV du 05 septembre 2018, portant ouverture de 58 zones d'exercice pour l'installation des vétérinaires en clientèle privée correspondantes aux chefs-lieux des 58 départements de notre pays.
- Décision n°003/C/MINEPIA/ONVC-PRODEL/2018 du 10 septembre 2018 du PRODEL qui promet appuyer une cinquantaine de jeunes docteurs vétérinaires installés dans ces 58 zones dont dix (10) au cours de l'année 2018.

Que la décision du MINEPIA s'étende aux auxiliaires (sous contrôle des vétérinaires praticiens) dans les arrondissements.

Que le soutien du PRODEL s'étende aux grossistes importateurs !

Perspectives

- Réglementation de l'exercice des auxiliaires
 - Adoption des textes réglementaires
 - Autorisation d'installation en clientèle privée : dans toutes les communes d'arrondissement (autres que celles des chefs-lieux des départements) sous contrôle des vétérinaires, régi par une convention de travail : l'auxiliaire s'approvisionne en MV uniquement chez le parrain.

Perspectives

Région	Communes (Chefs-lieux des départements)	Commune (Chefs-lieux des arrondissements).	Total
Adamaoua	7	14	21
Centre	16	54	70
Est	5	28	33
Extrême-Nord	8	38	46
Littoral	12	22	34
Nord	6	15	21
Nord-Ouest	9	25	34
Ouest	10	30	40
Sud	6	23	29
Sud-Ouest	10	21	31
Total	89	270	359

Perspectives

- *création de 270 emplois directs en faveur des auxiliaires*
- *meilleur contrôle des activités des auxiliaires par les vétérinaires.*
- *Bon maillage du territoire national*

Rôle des vétérinaires privés dans l'assainissement du secteur de la distribution des MV

- *Respect du code de déontologie*
- *Respect de la réglementation en vigueur*



Je vous remercie de votre aimable attention.